



**ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE**
Diocèse d'Angoulême

Journée de prière pour les victimes de violences sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Église

Vendredi 8 mars 2024, une journée de prière pour les victimes de violences sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Église

Cette journée mémorielle, voulue par les évêques de France à l'issue de l'Assemblée plénière de mars 2021, prend désormais place dans le calendrier liturgique de façon pérenne, le troisième vendredi de Carême. Elle répond à l'invitation du pape François à vivre une journée de prières pour les victimes de violences sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Église.

Les diocèses et paroisses sont invités à organiser, avec les fidèles, un ou plusieurs temps forts autour de la mémoire et de la prière pour toutes les personnes victimes. Ce temps d'Église sera aussi mis à profit pour faire prendre conscience à tous de la nécessité de prévenir et d'agir pour éviter toutes les situations pastorales et humaines qui peuvent conduire à toutes formes d'abus sur les plus fragiles.

Lien vers le site de la Conférence des Evêques de France

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 17/02/2025 -

<https://charente.catholique.fr/actualites/journee-de-priere-pour-les-victimes-de-violences-sexuelles-et-dabus-de-pouvoir-et-de-consco>